



Lignes directrices du programme de récupération et recyclage ReEntry® – Canada

Interface®
Rév. 02-2021

Pourquoi utiliser ReEntry?

ReEntry nous permet de récupérer les produits que nous avons créés et de les utiliser pour en faire de nouveaux produits.

En nous envoyant vos revêtements d'Interface postconsommation – carreaux de tapis et carreaux de vinyle de luxe (LVT) à endos Sound Choice^{MC} –, vous réduisez votre empreinte environnementale et vos coûts d'élimination, et vous nous permettez de vous proposer des produits contenant de moins en moins de matières premières vierges.

Comment ça fonctionne?

Nous reprenons tous les carreaux de tapis et les LVT d'Interface posés avec un système d'installation temporaire, notamment les carreaux de tapis à endos GlasBac^{MC}, GlasBacRE, ReadyBac^{MC}, CushionBac Renew^{MC}, Graphlar^{MC}, Graphlex^{MC}, CQuest^{MC}GB, CQuestBio ou CQuestBioX, ainsi que les LVT à endos Sound Choice.

Il faut obtenir un numéro d'autorisation de retour pour tout matériel avant de l'amener au dépôt.

Par où commencer?

1. Contactez l'équipe du programme ReEntry au 1 855 553-6879 ou par courriel à reentry.canada@interface.com.
2. Ayez les renseignements suivants en main :
 - Superficie en verges carrées ou en pieds carrés
 - Nombre de palettes
 - Échantillons de carreaux de tapis ou de LVT
 - Emplacement
3. Un conseiller du programme ReEntry vous guidera tout au long du processus de recyclage.

N.B. : Les revêtements de plancher contaminés par de l'amiante ou toute autre matière dangereuse, quelle qu'en soit la source, y compris les adhésifs à colle noire et les carreaux de vinyle amianté, ne peuvent être récupérés. En cas de doute, testez les échantillons de tapis pour détecter les matières dangereuses avant de les enlever afin d'éviter toute exposition. Si vos carreaux de tapis ont été installés avant 2003, veuillez communiquer avec un représentant du programme ReEntry au numéro ci-dessus.

